



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS MODIFICATIF D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL SUR L'IMPLUVIUM D'ÎLE MOLÈNE**

Commune d'Île Molène

Par arrêté préfectoral du 24 janvier 2024, une enquête publique est ouverte du **jeudi 22 février 2024 à 9h00 au lundi 25 mars 2024 à 15h00** au titre des demandes présentées par la SAS Pays d'Iroise Energie Solaire pour le projet photovoltaïque et par la communauté de communes Pays d'Iroise pour la modification de l'arrêté préfectoral d'utilité publique.

La permanence du commissaire enquêteur du 22 février 2024 de 11h00 à 15h00 à la mairie de Molène n'a pu se tenir en raison des conditions météorologiques rendant impossible la traversée vers l'Île Molène.

Cette permanence est déplacée au **jeudi 21 mars 2024 de 11h00 à 15h00 à la mairie de Molène.**

Les autres dates des permanences ainsi que les modalités d'accès au dossier d'enquête publique et de dépôt des observations restent telles que prévues par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2024.